



Communiqué de Presse

20 Mars, 2012

Un premier outil financier opérationnel pour le Plan Solaire Méditerranéen (PSM)

La Commission européenne a donné, le 16 mars, son approbation formelle à l'initiative de préparation des projets du Plan Solaire Méditerranéen dans le cadre de la facilité d'investissement de la politique de voisinage (FIV).

En soutenant des projets éligibles d'investissements à un stade avancé de préparation avec une assistance technique ciblée, la MSP-PPI vise à :

- établir un pipe-line robuste de projets PSM (production d'énergies renouvelables, efficacité énergétique aussi bien que projets de transport d'électricité) et faciliter leur réalisation et leur financement ;
- coordonner l'action des institutions financières, de la Commission européenne et du Secrétariat de l'UPM.

Le soutien, dans le cadre de la MSP-PPI, couvre 100% des coûts associés à l'assistance technique pour la préparation d'investissements énergétiques durables dans 9 pays partenaires méditerranéens (Algérie, Egypte, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Syrie, Tunisie, et Cisjordanie-Gaza).

Ces projets d'investissements sont aussi éligibles à un financement des institutions financières participantes et à la labellisation UPM. Les projets d'investissements soutenus doivent contribuer à atteindre les objectifs du PSM.

L'assistance technique a pour objectif de soutenir des projets qui ont déjà un niveau de préparation suffisant et une probabilité élevée de financement et de mise en œuvre dans un délai raisonnable.



Secretariat of the Union for the Mediterranean
Secrétariat de l'Union pour la Méditerranée

Un comité composé de représentants de la Commission européenne, de chacune des institutions financières participantes et, en tant qu'observateur, du Secrétariat de l'UPM, sélectionnera les projets éligibles.

Media@ufmsecretariat.org

www.ufmsecretariat.org